

Département de MAINE ET LOIRE
Arrondissement de Saumur
Commune de LA BREILLE LES PINS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du conseil municipal du 10 mai 2016

Convocation du 28/04/2016

Nombre de conseillers en service : 15

Conseillers présents : 13

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 13/05/2016.

L'an deux mil seize, le dix mai à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de mai sous la présidence de Monsieur Florian STEPHAN, Maire,

Président : Florian STEPHAN

Secrétaire de séance : Roger FRESNEAU

Présents : Florian STEPHAN, Roger FRESNEAU, Claude LECHAT, Marie-Claire VIRIEUX, Armelle PONCET, Isabelle JOREAU, Loïc LAFOURCADE, Yvonne FREMONT, Thierry MARCHAU, , Christophe GAINON, , Nicolas DAVIAUD, Mireille FOURMOND, Dominique GIRARD

Absents : Emmanuelle PATURAL, Jean-Baptiste ROTTIER.

Bon pour pouvoir :

DCM 2016-32

Tarifs d'encaissements

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents **DECIDE** de fixer les tarifs d'encaissements comme suit :

1) Photocopies pour les associations :

* photocopie A30.46 €
* photocopie A40.23 €

2) Restaurant scolaire- repas enfants :

* Inscription annuelle et occasionnelle3.21 €
* Inscription dernière minute4.21 €
*Repas sans gluten3.71 €

3) Garderie périscolaire

* Q1 : quotient inférieur ou égal à 381 € : 1.64 €/heure
* Q2 : quotient supérieur à 381 € 1.96 €/heure
* Q3 : en dehors de la CAF et de la MSA 2.26 €/heure

4) TAP 15.00 €/an

5) Cimetière :

* Concession cinquantenaire adulte : 80.00 €
* Concession cinquantenaire enfant : gratuit
* Concession cinquantenaire urne adulte : 80.00 €
* Concession cinquantenaire urne enfant : gratuit

Les concessions sont réservées aux administrés

6) Chenil

Animaux vagabond : 10.00 €/jour

7) Stationnement équestre

* Par cheval et par nuit : 3.00 €

* Groupe de 20 chevaux par nuit 50.00 €

8) Plan d'eau des Loges

Taxe d'occupation du Plan d'eau des Loges

pour les associations extérieures : 50.00 €/jour

9) Pêche

* Carte annuelle : 50.00 €

* Carte mensuelle 25.00 €

* carte invité 5.00 €

10) Vente de bois

* Stère de bois châtaignier : 8.00 €

* Stère de chêne : 13.00 €

* Bois blanc 5.00 €

Pour copie certifiée conforme,
LA BREILLE LES PINS, le 13/05/2016

Le Maire,
F.STEPHAN



Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission
en Sous-préfecture de Saumur,
Le 13/05/2016
Et de la publication, le 13/05/2016